



EDITO

Il était une fois, en Europe, des agriculteurs soutenus...

Depuis la crise économique et financière de 2008, la volatilité des marchés s'est amplifiée, exposant les agriculteurs à des variations de prix qu'il faut anticiper, absorber, surtout lorsque la hausse des coûts d'approvisionnement en énergie et en engrais accroît l'incertitude sur le résultat économique des exploitations agricoles. De ce point de vue, les producteurs de céréales et d'oléagineux sont en première ligne. Il semble alors assez logique de voir resurgir la problématique de la stabilisation des marchés, ou, si l'on préfère, de leur régulation. Une perspective qui n'est pas forcément partagée par tout le monde, notamment sur le registre des outils à retenir et à appliquer.

Indiquer que les marchés agricoles sont instables relève d'une forme de banalité. Banalité parce que, dans l'histoire des faits économiques, bon nombre d'auteurs et plusieurs expériences ont confirmé cette instabilité chronique des marchés agricoles, justifiant l'intervention de l'Etat. L'expérience européenne à partir du début des années 1960 constitue une forte illustration de la réussite des pouvoirs publics en matière de stabilisation des marchés, ce dont se souviennent bien les agriculteurs.

Le temps qui nous sépare des réformes de la PAC et des résultats économiques qui en ont découlé, laisse percevoir que la volatilité des prix est redevenue la norme sur les marchés agricoles. C'est en particulier le cas depuis la crise économique et financière de 2008, puis avec la guerre en Ukraine. La guerre en Iran a ajouté un cran supplémentaire à cette instabilité chronique des marchés. Dit autrement, c'est toujours lors des phases de crises que s'affirme la réflexion sur l'instabilité des marchés agricoles et les solutions qu'il convient de trouver pour y porter remède.

C'est pourquoi les agriculteurs questionnent à nouveau les décideurs publics au sujet des outils de régulation qui pourraient être restaurés ou inventés afin de rétablir un lissage des prix et des coûts. D'autant plus que, dans la période actuelle de flambée du prix du baril de pétrole, et de ceux des engrais, les deux intrants circulants par le détroit d'Ormuz, l'Etat se trouve dans un certain embarras pour alléger les contraintes qui pèsent certes sur tout un chacun, mais plus spécifiquement sur les producteurs. Ces derniers, à commencer par les céréaliers, voient leur situation économique se dégrader pour la troisième année consécutive. Lorsqu'il y a des solutions pouvant recueillir un consentement émanant des producteurs, il se heurte à la faiblesse du prix, comme on le voit avec la tonne de blé.

Alors, quels leviers doivent être restaurés ou expérimentés pour garantir aux producteurs un revenu dont la régularité et le niveau serait de nature à préserver et moderniser l'outil de production ? La légitimité d'un tel questionnement réside dans la faiblesse du prix de marché, ainsi que le montre le cas du blé. En revanche, les réponses et mesures récemment proposées aux agriculteurs apparaissent mal répondre aux enjeux des trésoreries des entreprises agricoles. Les nostalgiques – ou les anciens – sont convaincus qu'une réactivation de l'intervention serait propice au redressement du revenu des producteurs. Solution ancienne, dont la Commission européenne et certains Etats membres ne veulent pas entendre, au regard notamment d'un budget PAC qui, de réforme en réforme, se réduit comme peau de chagrin. On voit mal comment l'UE consentirait à restaurer un instrument vis-à-vis duquel elle n'a, dans le passé, cessé de vitupérer au regard de son coût budgétaire.

EDITORIAL (SUITE)

A défaut d'intervention, peut-être faudrait-il expérimenter la mise en œuvre d'un tunnel de prix. Si le prix fluctue librement entre une borne inférieure et une borne supérieure, dès qu'il franchirait la première, des mécanismes de soutien seraient automatiquement activés, tandis qu'en cas de dépassement de la borne supérieure, un système de taxe dont devrait s'acquitter le producteur auprès de la Commission via l'Etat membre, s'appliquerait non moins automatiquement. Evidemment, cela bloquerait toute ascension du prix au-dessus de la borne supérieure - le cas du prix de la tonne de blé en mai 2022 en étant une illustration, qui fut de courte durée - mais garantirait la couverture des coûts de production puisque les bornes seraient fixées en fonction d'eux.

La généralisation de quotas de production serait-elle envisageable? Il faut dire que tant en lait qu'en céréales, les volumes mondiaux sont hauts, et expliquent pour partie la faiblesse des prix. De là à oser restaurer le principe des quotas, pourquoi pas, mais là encore, qui peut y consentir au sein de l'UE ? A moins que l'on accepte que, en COP, soient créés deux quotas, l'un pour l'alimentaire, l'autre, plus souple, destiné à orienter la production excédentaire vers des usages non alimentaires.

Les contraintes qui s'abattent sur les producteurs (coût de l'énergie pour le séchage du maïs pour ne retenir que cet exemple, coût des engrais, faiblesse ou diminution des prix...) conduisent à s'interroger sur la bonne mesure à adopter pour que le revenu des agriculteurs ne se dégrade pas. Au passage, routiers, pêcheurs sont exposés à la même logique. Comme l'on ignore quand le conflit va s'arrêter, il y a urgence. Mais urgence signifie court terme, alors que les agriculteurs ont besoin de se projeter. C'est pourquoi le passage en revue de certains outils, à l'instant proposé, refait surface.

Peut-on et veut-on remettre d'aplomb une politique agricole en Europe? Quels en seraient les conditions de financement ? Est-il acceptable d'attendre le surgissement de crises pour se poser les mêmes questions ? N'est-ce pas du ressort des politiques économiques non seulement que de corriger *ex post*, mais aussi d'anticiper *ex ante* ? Des crises, des incertitudes, l'expérience historique récente en est pleine, et assurément, d'autres se préparent. L'Etat, l'UE, ne pourront pas courir derrière ces crises pour apporter des solutions dont l'efficacité est manifestement limitée, car toute mesure est rapidement submergée par un choc d'une autre nature.

A se doter d'une longue vue, on s'étonne que dans d'autres contrées, la protection et le soutien des agriculteurs demeurent à l'ordre du jour. Pour l'UE, le temps presse....



Thierry Pouch

thierry.pouch@france.chambres-agriculture.fr

SOMMAIRE

- La génétique : un maillon fort des filières animales
- La puissance agricole espagnole entre spécialisation et diversification
- Guerre en Iran : la transition au milieu du gué ?



LA GENETIQUE : UN MAILLON FORT DES FILIERES ANIMALES

Ces derniers mois, les commentaires ont fleuri sur la dégradation de la balance commerciale agricole et agro-alimentaire de la France, ou bien sur la dépendance des filières agricoles à certains intrants. Nous sommes habitués à pointer du doigt les fragilités de nos productions, sans nous attarder sur leurs points forts. Et pourtant, des atouts, les filières agricoles françaises n'en manquent pas, à commencer par la génétique, premier maillon de la chaîne, parfois méconnu et pourtant indispensable à nos productions.

La France : 4^{ème} exportateur mondial de génétique animale

La France a une longue tradition de sélection génétique qui a accompagné le développement de la diversité gastronomique française, la recherche de performances technico-économiques, la qualité des productions et la résistance aux maladies, et qui s'est progressivement orientée vers des problématiques plus récentes comme le bien-être animal, l'amélioration des conditions de travail, la diminution de l'empreinte environnementale et l'adaptation au changement climatique.

FranceAgriMer, dans le cadre de la Commission inter-filières sur les ressources zoogénétiques, a réalisé un panorama des différentes filières de la génétique animale¹. Dans cet article, nous reprendrons un certain nombre de ces éléments, en soulignant qu'il est parfois complexe d'obtenir des données précises dans ce secteur. En effet, les échanges liés à la génétique ne sont pas toujours isolés des productions des filières concernées. Ainsi, il peut y avoir des confusions entre les échanges d'« animaux reproducteurs » et ceux d'« animaux vivants », ou bien des échanges d'« œufs à couvrir » qui sont classés avec ceux des « œufs de consommation ».

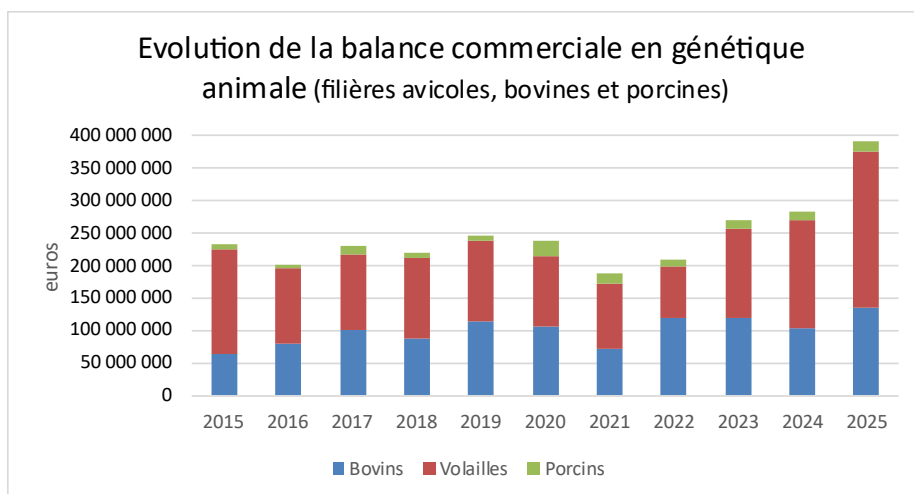
Génétique animale : panorama de différentes filières

	Filière avicole	Filière porcine	Filière bovine	Filières ovines et caprines
Production	Sélection de poulets de chair, poules pondeuses, dindes, pintades, canards, oies, cailles, pigeons, faisans et perdrix. 2 ^{ème} producteur européen d'œufs à couvrir (derrière la Pologne)	6 races locales, une trentaine de races et lignées	47 races de vaches (plus grande diversité mondiale), environ 50 000 éleveurs engagés dans la sélection	15 races caprines et 57 races ovines (plus grande diversité mondiale), environ 3500 éleveurs engagés dans la sélection
Exportations	1 ^{er} exportateur européen et 3 ^{ème} exportateur mondial. A destination de plus de 120 pays (les œufs à couvrir sont destinés pour 65% au marché intra-européen)	4 ^{ème} exportateur européen et 5 ^{ème} exportateur mondial. A destination de plus de 30 pays (63% des exportations orientées vers le marché européen)	4 ^{ème} exportateur européen et 6 ^{ème} exportateur mondial (62% des exportations sont destinées au marché européen)	Caprins : 1 ^{er} exportateur européen et 5 ^{ème} exportateur mondial (44% des exportations à destination de l'UE) ; Ovins : 1 ^{er} exportateur européen et 4 ^{ème} exportateur mondial (98% des exportations vers les pays tiers).
Solde commercial	+ 155 millions d'euros (moyenne 2021-2025)	+ 13,5 millions d'euros (moyenne 2021-2025)	+110 millions d'euros (moyenne 2021-2025)	+8,8 millions d'euros (2023)

► LA GENETIQUE : UN MAILLON FORT DES FILIERES ANIMALES

Malgré ces limites méthodologiques, et en tenant compte des races de mammifères, des espèces de volailles et de poissons, on peut affirmer que la France est le deuxième exportateur européen de génétique animale et le quatrième exportateur mondial. Cette activité contribue au solde positif du commerce extérieur agricole et agro-alimentaire, enregistrant un excédent de 580 millions d'euros en 2025.

En se concentrant sur les principales filières que sont les volailles, les bovins et les porcins, il semble intéressant d'étudier les raisons des fluctuations de la balance commerciale des dernières années pour mesurer la solidité de nos atouts dans ce domaine de la génétique animale.



Source : TDM

Ces cinq dernières années, la balance commerciale de ces filières s'est établie en moyenne à 288 millions d'euros (M€). La génétique aviaire représente 52 % de ce solde, suivie par la génétique bovine (43 %). Si les années 2021 et 2022 ont enregistré des points bas, 2025 se caractérise par une forte progression de plus de 108 M€ par rapport à 2024. Ce résultat exceptionnel s'explique par la croissance des exportations (+119 M€), toutes les filières y contribuant.

C'est sur le marché de la génétique aviaire que l'on observe la progression la plus importante. Ainsi, les exportations des oiseaux d'un jour ont été multipliées par 2,4 entre 2022 et 2025, et flirtent avec les 300 millions d'euros. 2025 marque le grand retour des achats chinois, après 9 ans d'absence motivée principalement par des problématiques liées à la grippe aviaire. L'Empire du Milieu a pris, en une année, la place de première destination de ces œufs, captant 16 % des exportations françaises. De plus, ces trois dernières années, la France a renforcé ses exportations vers le marché européen (Hongrie, Espagne, Italie, Pologne et Suède) tout en développant des marchés vers les pays tiers, sur le continent africain comme sur le continent asiatique (Vietnam, Philippines, Egypte, Maroc, Jordanie, Côte d'Ivoire). Ces croissances ont plus que compensé les diminutions d'exportations, et en particulier la perte du marché algérien en 2025.

Le marché des œufs à couvrir a, lui aussi, fortement évolué ces dernières années : entre 2022 et 2025, les exportations françaises ont été multipliées par 1,7. Ce marché a été perturbé par la guerre russo-ukrainienne, la Russie étant, de loin, le principal débouché des œufs à couvrir français. Les ventes vers la Russie ont diminué dès 2022 pour reprendre en 2023, et dépasser ensuite les niveaux d'avant la guerre : ce pays reste la principale destination de nos exportations, concentrant plus de 20 % de nos ventes. Notons l'arrivée de la Turquie dans les statistiques d'exportations en 2023, destination qui a pris la 2^{ème} place, la 3^{ème} étant occupée par l'Espagne.

Les échanges de génétique bovine sont aussi très marqués par les épizooties, comme récemment celles FCO (fièvre catarrhale ovine), MHE (maladie hémorragique épizootique) ou DNC (dermatose nodulaire contagieuse).

Une balance commerciale excédentaire : +288 millions d'euros en moyenne

►► LA GENETIQUE : UN MAILLON FORT DES FILIERES ANIMALES

Des ventes soumises
aux contraintes
sanitaires et à la
géopolitique

Ainsi, la première destination de nos exportations de bovins reproducteurs a longtemps été l'Algérie qui a représenté jusqu'à 60 % de nos ventes. Ce pays a suspendu pendant un temps ses importations en provenance de l'Hexagone provoquant un important recul de nos exportations vers cette destination en 2021 (elles sont passées de 56,8 M€ à 2,5 M€). Les ventes ont repris en 2022 et 2023 mais sont complètement à l'arrêt depuis 2024, du fait de l'épidémie de MHE. La lenteur de la réouverture des frontières algériennes est sans doute accentuée par les tensions diplomatiques entre Paris et Alger. La France a développé ses exportations vers d'autres pays, en proximité, comme vers l'Italie ou l'Espagne, et vers les pays tiers comme le Maroc, le Sénégal ou le Kosovo. Au total, les exportations françaises ont progressé en 2025 de 27,9 M€ par rapport à la moyenne 2020-2024, et la balance commerciale s'est établie à plus de 128 M€.

En revanche, la balance commerciale de sperme de taureau a reculé en 2025 à 7,56 M€, en baisse de près d'1 M€ par rapport à la moyenne 2020-2024. 2025 est une année particulière pour ce volet de la génétique bovine avec des exportations qui ont diminué en valeur pour la première fois depuis 2012 : elles ont reculé de 3,6 M€ par rapport à 2024. On peut y voir l'empreinte de la DNC, qui a provoqué des restrictions d'importation de la part de la Chine, pays qui se classe parfois dans les toutes premières destinations et qui a stoppé ses achats en 2025, tout comme l'Algérie ou la Russie.

La génétique porcine, à l'image du marché du porc, est très dépendante de la position chinoise. C'est en effet le premier partenaire de la France, mais aussi le plus fluctuant, représentant entre 0 % et 67 % de la contribution à la balance commerciale. La Chine, après le dernier épisode important de peste porcine qu'elle a traversé, a augmenté fortement ses importations pour repeupler son cheptel pendant la période 2020-2021, avant de limiter ses achats, qui restent très variables d'une année sur l'autre. La France compose avec ce contexte mouvant, reportant ses ventes sur le marché intra-européen lorsque la Chine est moins présente, et développant de nouveaux marchés vers les pays tiers. Ainsi, en 2025, les exportations françaises se sont accrues vers des pays comme le Vietnam ou le Venezuela. Ce marché est aussi impacté par la guerre russo-ukrainienne : les exportations vers l'Ukraine ont diminué depuis le début de la guerre, mais les exportations vers la Russie se sont développées.

Les échanges de génétique animale à l'extérieur de nos frontières se sont développés de longue date, et sont dirigés vers plus de 120 pays pour les principales filières des animaux de rente. Ils accompagnent l'essor des productions mondiales qui doivent répondre à une demande croissante. La diversité des pays destinataires est une force car elle permet de résister à certains chocs qu'ils soient endogènes comme l'évolution erratique de la demande chinoise, d'ordre sanitaire, avec des épizooties qui se multiplient, ou dépendants de la géopolitique.

A l'heure où l'avenir de l'élevage en France pose question, les filières animales peuvent se targuer de reposer sur des bases solides de génétique animale, maillon qui se distingue par sa diversité, son organisation et son rayonnement à l'international. Des atouts à valoriser pour affronter de grands défis comme celui du changement climatique.

Plus de 120 pays
destinataires de la
génétique animale
française



Contact : Clarisse Bonhomme

clarisse.bonhomme@france.chambres-agriculture.fr



LA PUISSANCE AGRICOLE ESPAGNOLE ENTRE SPÉCIALISATION ET DIVERSIFICATION

Deuxième excédent agroalimentaire de l'Union européenne derrière les Pays-Bas, l'Espagne s'impose aujourd'hui comme un acteur majeur des échanges agricoles mondiaux. Elle fait notamment de la France son premier débouché dans ce secteur, témoignant de l'intensité des relations commerciales entre les deux pays. Dans un contexte d'affaiblissement de l'excédent agroalimentaire français, le modèle espagnol et son orientation exportatrice méritent une attention particulière.

L'entrée de l'Espagne dans l'Union européenne en 1986 constitue un tournant majeur pour son agriculture. Elle bénéficie alors des soutiens de la politique agricole commune (PAC), qui favorisent la modernisation des exploitations, l'amélioration des infrastructures et l'intensification de la production. Dans ce contexte, l'Espagne se spécialise rapidement dans des productions méditerranéennes destinées à l'exportation, s'appuyant notamment sur une saisonnalité favorable. L'accès au marché unique lui permet de sécuriser ses débouchés européens, avant de bénéficier de l'ouverture commerciale promue par l'OMC pour renforcer l'insertion de ses marchés agricoles dans les flux mondiaux.

La crise économique et financière de 2007-2008, ainsi que la résilience du modèle économique espagnol, ont conduit le pays à accélérer son internationalisation. Cette orientation s'inscrit dans une stratégie plus large portée par le ministère de l'Agriculture, qui fait de l'exportation un axe central de développement, dans lequel le secteur agroalimentaire joue un rôle déterminant dans l'amélioration de la balance commerciale. Cette dynamique marque le début d'une phase d'expansion durable des exportations agricoles espagnoles, faisant de ce secteur l'un des piliers de l'économie nationale.

Le modèle exportateur de l'Espagne repose sur une spécialisation dans des productions méditerranéennes à forte valeur ajoutée, combinée à une grande diversité de filières. La structure des surfaces agricoles illustre cette orientation : les terres arables représentent environ la moitié des assolements, les prairies 32 % et les cultures permanentes près de 20 %, dominées par les oliveraies (10,3%), les vergers (5,4%), ainsi que des vignobles (3,6%).

Cette spécialisation s'appuie sur des avantages comparatifs, souvent valorisés par des labels de qualité (AOP, IGP, AB). L'Espagne occupe ainsi des positions de premier plan : premier producteur et exportateur mondial d'huile d'olive, premier producteur d'agrumes de l'UE, premier vignoble mondial en surface et premier cheptel porcin européen. Elle se distingue également par l'importance de ses surfaces en agriculture biologique, les plus élevées de l'UE.

Cette spécialisation s'accompagne toutefois d'une forte diversité productive. Les conditions climatiques contrastées du territoire espagnol permettent une large gamme de productions, allant des cultures intensives sous serre aux systèmes extensifs de montagne ou de zones arides. Cette diversité constitue un facteur de résilience important : aucun produit ne représente à lui seul plus de 10% des revenus agroalimentaires, ce qui limite la dépendance sectorielle et réduit l'exposition aux chocs de marché.

L'huile d'olive constitue la filière emblématique du modèle espagnol. Le pays produit en moyenne plus d'1,5 milliard de tonnes d'olives, dont les deux tiers sont destinés à la fabrication d'huile, le tiers restant étant consommé comme olives de table. L'Espagne exporte près de 85 % de sa production d'huile d'olive, générant un excédent commercial estimé à 6 milliards d'euros en 2023¹. Cette performance repose sur une forte concentration géographique de la production, notamment en Andalousie, qui concentre plus des trois quarts des volumes.

Le vin constitue un autre pilier de l'agriculture espagnole. Avec 30% du vignoble européen et 13% du vignoble mondial, l'Espagne dispose du premier vignoble au monde. Le vignoble espagnol, bien que très étendu, génère toutefois moins de valeur que celui de la France ou de l'Italie. En 2024, le pays exporte environ 20 Mhl pour une valeur proche de 3 milliards d'euros, contre 11,7 milliards pour la France malgré des volumes inférieurs (12,8 Mhl)².

¹ FranceAgriMer, 2025, Marchés de l'huile d'olive : Monde, Europe, France : [Microsoft Word - Bilan_2023_2024_HO.docx](#)

² International Organisation of Vine and Wine, 2025, State of the World Vine and Wine Sector in 2024 : [OIV-State of the World Vine-and-Wine-Sector-in-2024.pdf](#)

Une spécialisation
dans des
productions
méditerranéennes à
forte valeur ajoutée

Premier producteur
d'agrumes et
premier cheptel
porcin de l'UE

Cette différence s'explique par un positionnement davantage orienté vers les volumes que vers la valorisation. L'Espagne bénéficie néanmoins d'appellations (Rioja, Ribiera del Duero) ou de reconnaissances géographiques (IGP) qui représentent une part importante de la valeur des exportations.

Grâce à des conditions climatiques favorables et au développement des cultures sous serre, le pays est devenu le principal fournisseur de fruits et légumes d'Europe, particulièrement en hiver. La production maraîchère atteint en moyenne 15,5 millions de tonnes, dont une part importante est exportée. Les tomates représentent à elles seules 30 % de la production, avec 3 millions de tonnes de tomates destinée à l'industrie et 1,7 million de tonnes de tomates fraîches. Environ 30% de la production de tomate est produite sous serre. Les exportations de tomates (0,6 million de tonnes) génèrent environ 1 milliard d'euros, soit la valeur la plus élevée du secteur maraîcher. Les poivrons (0,9 M t), laitues (0,8 M t), concombres (0,7 M t), pastèques (1,2 M t) ou melons (0,6 M t) constituent également des produits fortement exportés.

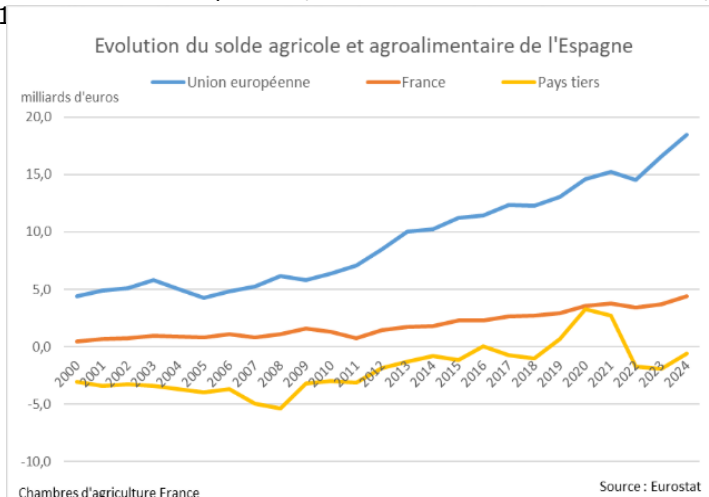
Le secteur fruitier est dominé par les agrumes, avec 5,7 millions de tonnes produites et 3,1 millions de tonnes exportées, représentant environ 35 % des exportations de fruits espagnols. Hors agrumes, la production repose sur les pêches et nectarines (1 M t), ainsi que les fruits rouges, kiwis et kakis.

L'Espagne développe également une production importante de fruits secs (noix, amandes, pistaches), dont elle exporte 0,9 million de tonnes, malgré une dépendance aux importations pour la transformation³.

L'Espagne se positionne également sur des filières d'élevage, avec une spécialisation marquée dans la filière porcine. Le cheptel espagnol a progressé de 30% entre 2014 et 2024, détrônant ainsi l'Allemagne de sa première place. La production espagnole combine élevage intensif en Catalogne et en Aragon et productions de qualité, tel que le jambon ibérico, issu de systèmes extensifs en Estrémadure et en Andalousie, bénéficiant d'appellations AOP ou IGP. Le modèle repose aussi sur l'importation d'animaux, leur engraissement en Espagne, puis l'exportation sous forme de viandes ou produits de charcuterie. En 2024, l'Espagne a exporté pour 1,9 M t de viande porcine soit 6 milliards d'euros⁵.

Enfin, avec 2,9 millions d'hectares en agriculture biologique (soit 12 % de la surface agricole du pays), l'Espagne intègre le bio à la stratégie globale de promotion des produits alimentaires espagnols. Les exportations du secteur ont atteint 3,9 milliards d'euros en 2024, la moitié à destination de l'Allemagne. L'Espagne s'impose aujourd'hui en tant que quatrième exportateur de l'Union européenne, et second excédent du secteur, estimé à près de 1

L'Espagne
exporte
principalement
vers les pays
membres



L'UE représente le cœur des flux commerciaux, avec un excédent global de 18,4 milliards d'euros. L'Espagne importe depuis l'UE des produits végétaux (18 Md €), notamment des céréales et oléagineux destinés à l'alimentation animale, ainsi que des produits animaux, incluant viande, produits laitiers et animaux vivants. Elle présente ainsi un déficit sur plusieurs segments amont, notamment les céréales et les produits laitiers.

³ Ministerio de agricultura, pesca y alimentacion : informe-anual-2024-v6.pdf

⁴ FranceAgriMer, 2026, Les marchés des produits laitiers, carnés et avicoles : *BIL-VIA-LAI-Bilan2025-Perspectives2026_8.pdf

Le pays est exposé aux tensions commerciales avec la Chine et les Etats-Unis

La France occupe une place centrale dans ces échanges. Elle constitue à la fois son premier client et son quatrième fournisseur. L'Espagne importe notamment des céréales et produits laitiers français, tandis qu'elle exporte vers la France des fruits et légumes, de la viande porcine et des produits transformés. Les échanges bilatéraux illustrent ainsi une forte complémentarité agricole entre les deux pays.

En revanche, le solde de l'Espagne avec les pays tiers présente un léger déficit de 578 millions d'euros en 2024. Un déficit qui semble être de plus en plus contenu, grâce à une intensification des exportations espagnoles, notamment de viande porcine et une maîtrise des importations. Les principaux déficits bilatéraux concernent le Pérou, le Maroc, l'Argentine et le Brésil. Depuis 2024, l'Ukraine est devenue le premier pays vis-à-vis duquel l'Espagne enregistre un déficit commercial, en lien avec l'augmentation des importations de matières premières agricoles et de céréales.

La performance agroalimentaire du pays cache en réalité un déficit structurel du commerce de biens, d'environ 40 milliards d'euros en 2024. Dans ce contexte, le secteur agroalimentaire joue un rôle essentiel, représentant près de 20 % des exportations nationales et constituant un pilier majeur de la création de richesse. Cependant, l'ouverture commerciale prônée par l'Espagne expose le pays aux tensions internationales. Les mesures protectionnistes américaines ont entraîné un recul des exportations vers les États-Unis, touchant notamment l'huile d'olive et le vin. La Chine constitue également un partenaire clé pour la viande porcine, mais les échanges restent déséquilibrés. L'Espagne y exporte environ 8 milliards d'euros de biens contre plus de 50 milliards d'importations. L'instauration de droits de douane sur certains produits européens comme les produits laitiers et la viande porcine pourrait encore fragiliser ces flux.

Le climat et la concurrence méditerranéenne sont des défis pour les années à venir

L'agriculture espagnole reste par ailleurs confrontée à plusieurs défis, au premier rang desquels la contrainte environnementale et climatique. L'Espagne figure parmi les pays européens les plus exposés au stress hydrique et en subit directement les effets sur la régularité des rendements agricoles. Si la productivité a progressé, la production céréalière ne permet pas l'autosuffisance. La gestion de l'irrigation demeure donc essentielle. Dans ce contexte, la concurrence internationale s'intensifie, notamment avec le Maroc, la Turquie ou l'Égypte, qui gagnent en compétitivité sur les fruits et légumes grâce à des coûts plus faibles. L'Espagne développe toutefois des innovations tels que la culture de maïs génétiquement modifié - sur 21 % de la sole - ou des projets de désalinisation de l'eau de mer dont elle est le quatrième utilisateur mondial avec plus de 900 installations sur son territoire. Néanmoins de tels projets impliquent des coûts énergétiques élevés, dans un pays encore dépendant des importations d'énergie, et posent également des questions de pollutions environnementales. Au-delà du climat, l'agriculture est exposée aux risques sanitaires, notamment dans la filière porcine. Les épisodes de peste porcine africaine en Chine avaient d'abord stimulé les importations, avant une baisse liée à la reprise de la production locale. Plus récemment, les élevages espagnols, notamment en Catalogne, ont été touchés, poussant certains pays importateurs — comme le Mexique, le Japon ou les Philippines — à fermer leurs frontières.

L'Espagne affiche des stratégies de transition écologique cohérentes, avec une importance accordée à l'agriculture biologique. Le pays a renforcé l'enveloppe des aides à la conversion en cours de programmation PAC, la portant à 955 millions d'euros. Par ailleurs, les aides au maintien représentent près de 80% des soutiens à l'agriculture biologique ce qui traduit une volonté de stabiliser durablement les surfaces engagées.

Ainsi, l'agriculture espagnole apparaît comme un modèle robuste grâce à sa diversité de filières et de territoires qui limite sa dépendance à un seul segment productif. Cette combinaison lui permet d'amortir les chocs conjoncturels et de maintenir une forte compétitivité.



Contact Magali Catteau

magali.catteau@france.chambres-agriculture.fr



En propulsant le prix du baril de pétrole vers des pics qui se rapprochent de ceux atteints au début de la guerre en Ukraine, l'intervention armée des Etats-Unis en Iran place les occidentaux devant une perspective nette et précise. A prendre une fois de plus conscience des dépendances en énergies fossiles, n'est-ce pas une occasion à saisir pour accélérer la transition vers une économie décarbonée ? Tel est le raisonnement qui semble s'installer dans le débat public et qui structure la stratégie du gouvernement, à en croire le Premier Ministre Sébastien Lecornu lors de son intervention devant les Français le vendredi 10 avril. Certains vont même jusqu'à considérer que cette dépendance aux énergies fossiles est depuis 1973, d'une part excessive, et, depuis 1990, responsable de la concentration dans l'atmosphère de CO₂, concentration qui, expertises après expertises, est à l'origine de la dégradation du climat.

Pour d'autres, le conflit en Iran, en alourdissant le processus d'autodestruction de la vie sur Terre, constitue un impératif pour ne plus se satisfaire de mesures marginales n'aboutissant qu'à réduire que bien trop modestement nos usages d'hydrocarbures. En ce sens, les productions agricoles pourraient être encouragées pour les utiliser à des fins énergétiques (betteraves, colza, maïs...).

Fort bien. Mais les transitions, pourtant engagées depuis quelques années, entrent en conflit de temporalité avec les besoins immédiats en énergies. On veut dire par là que, le tout premier réflexe des économies, a été de mobiliser les stocks stratégiques pour ne pas interrompre les chaînes de valeur et encore moins alourdir la contrainte budgétaire pesant sur les consommateurs. Dit autrement, de sécuriser les approvisionnements. Ensuite, mettre le pied sur l'accélérateur de la transition, nécessite évidemment du temps, mais aussi des moyens financiers colossaux. C'est-ce qu'avait montré le fameux rapport de Mario Draghi en son temps. C'est-ce que vient de confirmer la directrice du *Réseau Action Climat*. Elle a indiqué que si l'orientation était la bonne, le plan suggéré par le Premier Ministre pour augmenter le rythme de la transition reste orphelin de moyens financiers indispensables pour y parvenir, notamment dans le domaine de l'électricité.

Des pompes, mais
les caisses aussi
sont à sec

En effet, au regard du déficit budgétaire français, de l'endettement public, et de la brusque remontée du taux d'intérêt sur les obligations à 10 ans en France (3,7%), le financement de la transition énergétique est loin de correspondre au défi actuel. Et le défi est d'une certaine manière gigantesque. Car les stratégies de sécurisation des approvisionnements en pétrole se heurtent non seulement à la "fermeture" du détroit d'Ormuz, mais aussi à la destruction des infrastructures pétrolières, de raffinage en particulier, dans les pays situés à proximité des zones de combats. Et ce n'est pas la décision de Donald Trump, au lendemain de l'échec de la négociation avec Téhéran, de bloquer à son tour le détroit, qui va arranger les conditions de circulation du pétrole et du gaz ni faire baisser les prix. En découle la nécessité pour certains pays, de recourir au bon vieux charbon, dont on connaît le poids dans le processus de réchauffement climatique. Pour d'autres, c'est vers le nucléaire qu'il convient de se tourner, reléguant au second plan les controverses d'antan sur la gestion des déchets nucléaires.

Le *mix-énergétique* est par conséquent encore loin d'être stabilisé. Le pétrole comme le gaz demeurent des ressources clés pour le fonctionnement des économies. La guerre en Iran exacerbe en quelque sorte le conflit des temporalités. On peut légitimement opposer, comme l'a récemment fait Jacques Attali dans une tribune, Ormuz à la vie - exposée aux répercussions du réchauffement climatique - à court terme, ce sont aussi les conditions matérielles d'existence des individus - se nourrir, se loger, se déplacer, se chauffer - qu'il convient de garantir, d'accompagner, pour éviter justement que leurs vies ne soient plongées dans le marasme et l'incertitude du lendemain.

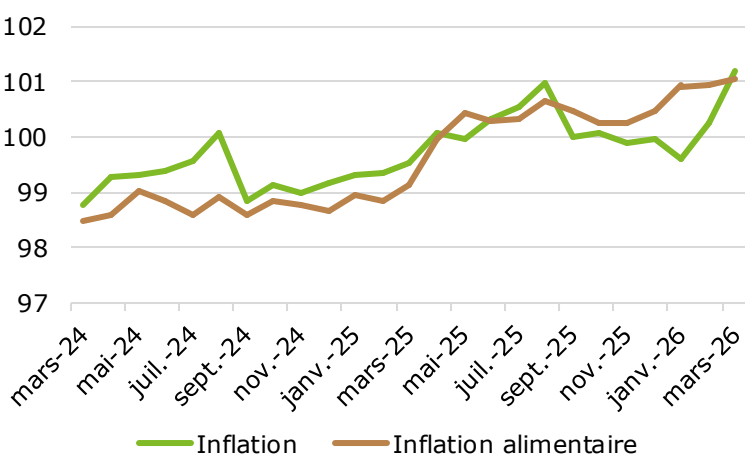


► POINTS DE CONJONCTURE

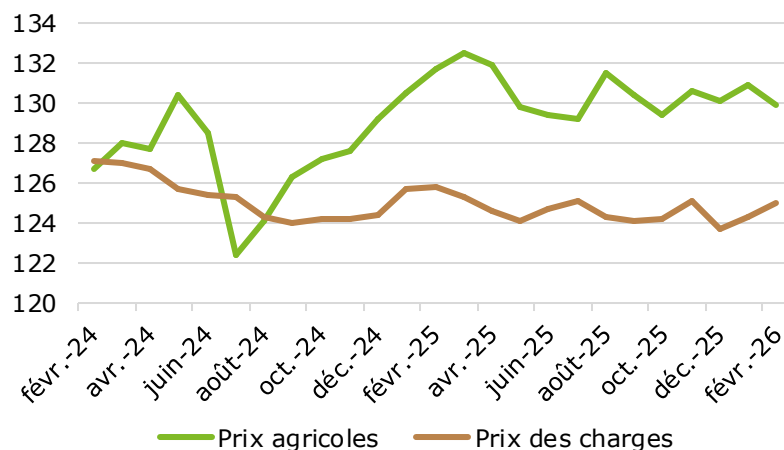
	Sur 1 mois	Sur 1 an	Sur 2 ans
Prix agricoles	-0,76%	-1,37%	2,53%
Prix des charges	0,56%	-0,64%	-1,65%
Inflation	0,97%	1,69%	2,47%
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	0,12%	1,94%	2,61%

Lecture du tableau : L'évolution de prix agricoles et prix des charges est présentée par rapport au mois de février et celle de l'inflation et de l'inflation alimentaire par rapport au mois de mars

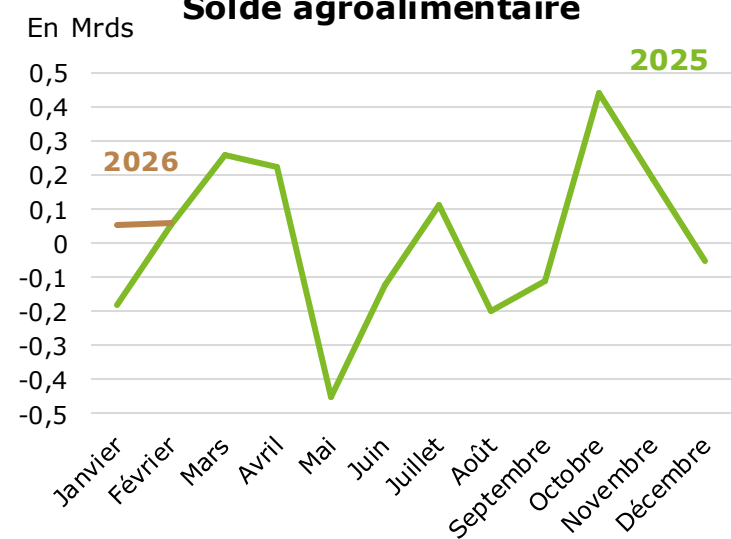
Evolution des prix



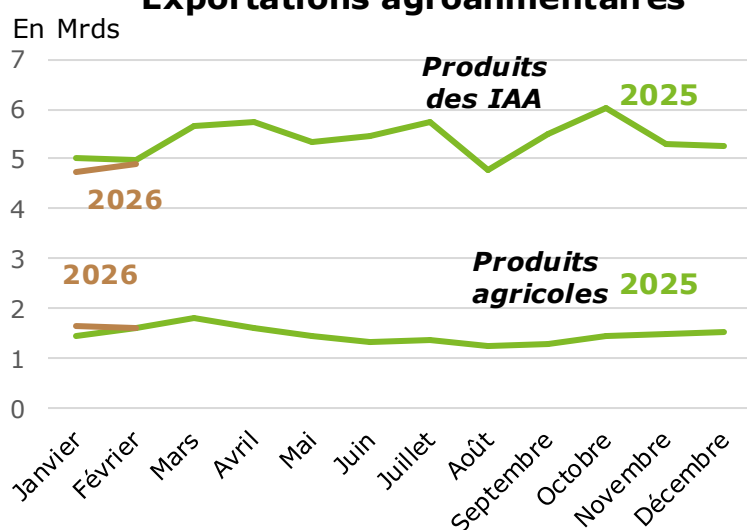
Ciseau des prix



Solde agroalimentaire



Exportations agroalimentaires



Solde agroalimentaire (Mrds)	Février	Cum 2 mois
2025	0,0586	0,114
2026	0,0544	-0,125

Chambres d'agriculture France
9 avenue George V — 75008 Paris
Tél : 01 53 57 11 40

Directeur de la publication :
Thierry Pouch

Service Etudes économiques et prospective

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

chambres-agriculture.fr

f x y in